

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

conseil municipal du mardi 12 juillet 2016

Le mardi douze juillet deux mille seize, à 20h, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

»»««

Présidence : Sébastien GUEUGNOT, Maire

Présents : Renée Chaboud, Evelyne Roux, René Liatard; adjoints

Yves Clauzon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Bernard Pellissier,

Absents excusés et non représentés : Geneviève Mathieu Stinkwich, Maurice Vuitteney

Retard excusé: Secrétaire de séance : Evelyne Roux

Approbation du compte rendu du 31 mai 2016: aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

▪ Réforme territoriale

Monsieur le maire explique au conseil que celui-ci doit valider ou non la proposition de schéma décidé par Monsieur Le Préfet par l'arrêté n°38-2016-06-09-005 à savoir celui des Vallons de La Tour.

Le conseil délibère à l'unanimité des présents soit par **9 voix, contre la validation** du dit schéma et réitère son projet de fusion avec les communautés de communes voisines de Savoie

▪ PLUI

L'intercommunalité a de nouveau voté pour prendre la compétence PLUI avant janvier 2017.

Nous devons voter pour donner ou non notre accord.

Le conseil délibère à l'unanimité des présents soit par **9 voix**, pour donner son accord à la prise de la compétence PLUI par la communauté de commune des Vallons du Guiers avant janvier 2017

▪ Carte communale

Le cabinet travaille dessus, et nous n'avons pas de nouvelle sur l'avancement du travail.

▪ Demande d'utilisation de salle des fêtes par Monsieur Revel

Monsieur Revel souhaite utiliser la salle des fêtes pour des répétitions de théâtre cet automne et cet hiver, le vendredi soir.

Des représentations auront lieu ensuite en mars.

Le conseil donne son accord.

15 € par soir seront demandés pour payer le chauffage et pour les spectacles le prix d'une location pour les associations de la commune sera demandé.

▪ Demande de local pour la création d'une MAM

Une habitante du village a demandé à la mairie un local pour créer une maison d'assistantes maternelles.

La commune ne possédant pas de locaux adaptés, cette demande est refusée.

▪ **Utilisation du lave-vaisselle de la salle des fêtes.**

La clé sera rangée dans le local en bas dans le placard et donnée par le responsable de la salle aux personnes désirant le louer.

Le tarif de la location sera de 50 € avec une caution de 400 €.

Les responsables de salle vérifieront le bon fonctionnement de la machine en donnant les clés.

La caution sera gardée jusqu'à la vérification de l'appareil.

Les membres du conseil se donnent rendez-vous le 29 juillet à partir de 18h pour faire du rangement dans les locaux techniques de la salle.

Le conseil prévoit la création de « doodle » pour organiser la remise des clés aux locataires de la salle.

▪ **Cinéma en plein air**

La communauté de communes organise une séance de cinéma en plein air le 22 juillet.

Une déviation sera mise en place le soir.

Il faudra des bénévoles pour la mettre en place et installer les chaises et les bancs.

Le comité d'animation et le Sou des écoles se chargeront de la buvette et de la restauration.

▪ **Numérotation**

Il faut que nous numérotions les nouvelles maisons. Nous avons également reçu une demande du château pour déplacer son adresse, route de la mairie. Les GPS emmènent les visiteurs sur la route de La forêt.

▪ **Questions diverses :**

• **Hospice**

Pas de nouvelles propositions de SEMCODA

L'OPAC a envoyé un employé pour une visite approfondie et nous devrions rapidement avoir une proposition

L'agence SOLVIMO nous a fait une évaluation du bâtiment entre 100000 et 120000 €

Une demande de subvention pour payer les 40 000 € a été faite auprès de la communauté de commune des Vallons du Guiers. Les membres du conseil ayant demandé plus d'explications, une réunion sera organisée début septembre avec les maires des autres communes et la SEMCODA

- Les comptes rendus des réunions SICTOM et SIAGA seront envoyés aux membres du conseil

• **SIVU de l'école des 3 villages**

Suite à un contrat non renouvelé et à une démission, deux postes sont à pourvoir.

Il y aura moins d'élèves rentrant en septembre.

Les travaux pour le préau devraient commencer en septembre.

La séance est levée à 21h55

Signatures :

